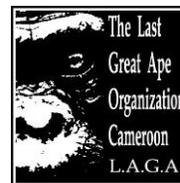


The Last Great Ape Organization – LAGA

Rapport Septembre 2020



Sommaire

- **2 gros trafiquants appartenant à un grand réseau de trafic de perroquets dans le pays arrêtés avec 3 perroquets gris à queue rouge et 6 perruches à collier.**
- **Ils ont été arrêtés à deux reprises parce qu'ils ont été illégalement libérés par un Commandant de Compagnie de gendarmerie après la première arrestation et ont dû être de nouveau arrêtés après l'intervention de LAGA.**
- **L'un des trafiquants était régulièrement approvisionné en perroquets par le réseau de trafiquants de perroquets et il les vendait à un carrefour à Yaoundé.**
- **Le Directeur Adjoint et les chefs des départements juridiques et Investigations ont tenu une réunion avec le nouveau Délégué Régional du Centre chargé des forêts et de la faune pour discuter des efforts de collaboration**
- **Ils ont également tenu une autre réunion avec le Commandant du Poste de Commandement Opérationnel de la gendarmerie pour discuter des questions d'application de la loi sur la faune.**
- **Un super volontaire est arrivé de France pour une formation de deux mois et une visite de partage d'expérience.**

Généralités

Ce mois a été marqué par l'arrestation **de 2 trafiquants avec 3 perroquets gris à queue rouge et 6 perruches à collier.**

2 trafiquants ont été arrêtés avec 9 oiseaux totalement protégés dont 3 perroquets gris à queue rouge et 6 perruches à collier. Les 2 trafiquants ont été arrêtés une première fois mais ont dû être de nouveau arrêtés après que le Commandant de Compagnie ait décidé de les libérer, décision qui allait complètement à l'encontre de la procédure et LAGA est intervenu pour permettre la poursuite de la procédure. La libération illégale a rendu très difficile la seconde arrestation des trafiquants, car ils se cachaient et ont essayé de s'échapper pendant la deuxième opération, mais ont été poursuivis et capturés. Ils appartiennent à l'un des plus grands réseaux de trafic de perroquets du pays et l'un d'entre eux vendait régulièrement des perroquets dans de minuscules cages au carrefour de Vogt à Yaoundé, à la vue de tous ceux qui passaient par là.

Deux réunions ont eu lieu entre le Directeur Adjoint et le chef du département investigations et le Délégué Régional du Centre pour une première réunion et le Commandant du Poste de Commandement Opérationnel de la gendarmerie pour une deuxième réunion également assisté par un agent de la faune. Les réunions visaient à discuter des questions liées à l'application de la loi sur la faune et au trafic de perroquets.

Investigations

- **21 missions d'investigation** ont été menées dans 5 Régions sur les 10 Régions du Cameroun dont les Régions Centre, Est, Sud, Littoral et Ouest.
- De bonnes informations de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, ont conduit à l'arrestation de 2 trafiquants avec 3 perroquets gris à queue rouge et 6 perruches à collier lors de 2 arrestations séparées au Carrefour Vogt et Biteng à Yaoundé.
- Une enquête réussie a conduit aux arrestations à Obili et Biteng-Yaoundé des trafiquants susmentionnés qui ont initialement bénéficié d'une libération illégale et ont refusé de se présenter pour la poursuite de la procédure.

Tableau Investigations

Missions d'Investigation	Régions	No. d'Opérations	No de trafiquants arrêtés
21	5	1	2

Opération

Une opération réalisée ce mois-ci avec le MINFOF avec **2 trafiquants arrêtés**.

30/9/2020 - 2 trafiquants arrêtés à Yaoundé, Région du Centre avec 3 perroquets gris à queue rouge et 6 perruches à collier. Le premier trafiquant a été arrêté pendant qu'il essayait de vendre 2 perroquets gris à queue rouge et 4 perruches à collier au carrefour de Vogt à Yaoundé et le propriétaire des perroquets et des perruches a été arrêté une heure plus tard à sa résidence avec un perroquet gris à queue rouge supplémentaire et 2 perruches à collier. Le deuxième trafiquant est un grand revendeur qui fait partie de l'un des réseaux internationaux de trafic d'oiseaux les plus importants du pays et qui a passé 3 ans à échapper à la justice.

Ils ont dû être arrêtés deux fois parce que le Commandant de Compagnie qui avait la responsabilité de les garder en garde à vue les a simplement relâchés après la première arrestation et cela a nécessité une deuxième arrestation après l'intervention de LAGA. Cela s'avéra être une tâche très compliquée car l'un d'entre eux a essayé de s'échapper et a été poursuivi et arrêté dans un ruisseau alors qu'il y plongeait pour s'enfuir.

Tableau Opérations

No d'Opérations	Régions	No de Trafiquants Arrêtés	Contrebande
1	1	2	3 Perroquets gris à queue rouge et 6 perruches à collier

Département Jurique

- La Département Juridique de LAGA a réalisé **7 missions** hors de Yaoundé - Région Centre: 1 à Ebolowa (Sud), 3 à Bertoua (Est), 1 à Douala (Littoral), 1 à Foubot (Ouest) et 1 à Bagangté (Ouest).
- Nous avons **14 trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci**: 5 dans la région de l'Est, 3 dans la région du Littoral et 6 dans la région de l'Ouest.
- **28 dossiers** ont été suivis par le département juridique ce mois-ci.
- **26 affaires** étaient portées devant les tribunaux ce mois-ci
- **2 trafiquants** ont été condamnés ce mois-ci
- **Poursuites**: 1 décision de justice a été rendue ce mois-ci
- **24/09/2020**: Le Tribunal de Première Instance de Bertoua a déclaré coupables les accusés **NDINGA BABA Stanislas et TOUMAYA Jérémie et les a condamnés à 3 mois d'emprisonnement et à payer 33.500 FCFA chacun à titre de poursuites judiciaires.**

Ils ont été arrêtés à Bertoua le 03/06/2020 pour possession illégale de 2 pointes d'ivoire.

Tableau Département Juridique

No de Missions (Hors de la région du Centre)	No de jugements	No de trafiquants condamnés à une peine de prison	Peine de prison (en mois)	No de trafiquants sanctionnés (Pas de peine de prison)	No d'appels	No d'affaire jugées par les Tribunaux
7	1	2	3	0	0	26

Media

- **17 pièces médiatiques** ont été produites et transmises via presse écrite, Internet et la radio dont: 8 documents de presse écrite (5 en anglais et 3 en français), 4 publications sur Internet (3 en français et 1 en anglais) et 5 flashes radio (3 en français et 2 en anglais).
- Les sujets traitaient ce mois-ci de l'application de la loi sur la faune, notamment: l'audience judiciaire d'un trafiquant de pangolins arrêté avec 23 kg d'écailles de pangolin à Ebolowa.
- 9 pièces médiatiques en français et 8 en anglais, soit un pourcentage de 52,9% en français et 47,05% en anglais.

Tableau Media

<i>No de pieces médiatiques</i>	TV	Radio	Presse écrite	Internet
17	0	5	8	4

Relations Extérieures et Politiques

- Le Directeur Adjoint, les chefs de départements juridique et d'investigation ont tenu une séance de travail avec le Délégué Régional du Centre, au cours de laquelle ils ont discuté des initiatives de collaboration visant à améliorer l'application des lois sur la faune dans la zone et travailler sur des stratégies qui conduiraient à l'arrestation des 2 trafiquants de perroquets.
- Avant la réunion, le Directeur Adjoint avait déjà tenu une réunion avec le Délégué nouvellement nommé pour évaluer la situation de l'application des lois sur la faune dans la région.
- Il a également tenu une réunion avec le Chargé de recherche n ° 2 du MINFOF sur les questions liées au protocole d'accord liant les deux parties.
- Le Directeur Adjoint accompagné des chefs de départements investigation et juridique et d'un contrôleur de la Délégation Régionale a tenu une réunion avec le Commandant du Poste de Commandement Opérationnel de la gendarmerie pour discuter des questions relatives au trafic de perroquets et aux arrestations des deux trafiquants de perroquets.
- Le chef de département accompagné de deux conseillers juridiques a rencontré le Procureur du Centre Administratif de Yaoundé pour discuter des stratégies sur les questions qui lui étaient soumises. Le chef de département a également tenu une réunion avec le procureur de Bagangté pour discuter d'une affaire en suspens devant ce tribunal.

- Un conseiller juridique a tenu une réunion avec le Procureur de Foumbot tandis qu'un autre conseiller juridique a également tenu une réunion avec le Procureur de Bertoua pour discuter des questions en suspens devant leurs différents tribunaux.

Management

- Des préparatifs pour l'accueil d'une super volontaire de France ont été menés et elle a été confortablement accueillie pendant son premier mois d'une visite de deux mois dans le pays.
- Le rapport d'audit du cabinet Moore Stephens a été mis à la disposition de LAGA

Activisme

Toutes les activités de promotion de l'activisme menées par la famille LAGA sont en ligne; cela pourrait être obtenu sur le site Web de LAGA

– <http://www.laga-enforcement.org/Actiwithvism/tabid/77/Default.aspx>.

Les activités relevant de cette section ont été interrompues depuis quelques mois, en raison de la pandémie de Covid-19 qui est toujours très présente.

Finance

Le rapport financier est en préparation et sera disponible dès que possible sur le site Web de LAGA www.laga-enforcement.org .

Lien du mois

Le site d'information en ligne Alwihda.info s'est focalisé ce mois-ci sur le procès contre un homme arrêté avec 23 kg d'écailles de pangolin à Ebolowa. L'article souligne le fait que le trafic d'écailles de pangolin se poursuit malgré la pandémie de Covid-19.

https://www.alwihdainfo.com/Cameroun-Ebolowa-Un-homme-arrete-avec-des-ecailles-de-pangolin_a93336.html

Le mois en images



Les perroquets gris à queue rouge qui sont totalement protégés ont été retrouvés dans une petite cage au domicile de l'un des trafiquants.



Ils appartiennent à un important réseau de trafiquants de perroquets et ont été appréhendés dans différentes résidences, en attendant d'être transférés au bureau de la gendarmerie.



Il a essayé de s'échapper en utilisant un ruisseau près de sa résidence mais les forces de l'ordre, l'ont poursuivi et rattrapé